

CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DEPARTEMENT EDUCATION

Service civique

« Développer le lien social avec les publics éloignés de la culture »

Mission de 8 mois, à raison de 25 heures hebdomadaires, à pourvoir en octobre 2023
2 volontaires

Équipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique -Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, est un pôle culturel unique au monde. Regroupant en son sein des salles de concert, le Musée de la musique et des espaces éducatifs et culturels, elle offre aux adultes, aux enfants et aux familles les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et d'enrichir ses connaissances musicales.

Par son action bénéfique au niveau de la socialisation et de la cohésion des groupes, la Cité de la musique - Philharmonie favorise ainsi le « vivre ensemble ». Cette double dimension du projet éducatif, sensibiliser et socialiser, est au cœur des actions entreprises par le Pôle Education pour toucher des publics éloignés de la culture, pour des raisons diverses (freins économiques et sociaux, distance géographique, handicap, maladie...).

MISSIONS

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris effectue un travail en direction des publics individuels, scolaires et des publics en situation de handicap. Elle souhaite mettre l'accent sur un accueil des publics éloignés de la culture, des personnes en situation d'exclusion peu familières des institutions culturelles. Elle travaille en étroite collaboration avec les acteurs du service éducatif ainsi que les associations et structures sociales.

Le volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain de ces actions.

Ces missions sont :

- Accueillir et informer les publics pour créer des conditions de visite optimale,
- Accompagner les publics dans leur découverte du lieu et des espaces,
- Apporter une aide aux jeunes publics pour se familiariser avec les activités,
- Apporter une aide aux personnes en situation de handicap
- Accompagner le jeune public dans la découverte de l'activité récréation musicale
- Apporter une aide aux personnes en situation de handicap

PROFIL RECHERCHE

- Avoir entre 18 et 25 ans,
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an,
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité,
- Bonne présentation, personne avenante et souriante,
- Ponctualité et autonomie,
- Capacité d'adaptation et d'organisation,
- Esprit d'équipe,
- Qualité relationnelle et contact aisé avec le jeune public,
- Intérêt pour la médiation culturelle et les publics éloignés de la culture,
- Travail le dimanche.

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 489,59€ nets versée par l'Agence du Service Civique ;
- Majorée de 106,38 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà ;
- Une indemnité de 111,35 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris sous la forme de tickets restaurant (part patronale)

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : www.service-civique.gouv.fr

Pour postuler, cliquez [ICI](#)

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.